

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

DELIBERATION

OBJET : Acquisition d'oeuvres d'art – demande de subvention au Département

La ville de Plœmeur fait l'acquisition chaque année d'œuvres d'art réalisées par des artistes morbihannais.

Il est proposé de solliciter le Conseil Général du Morbihan pour les acquisitions à prévoir en 2008.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions «Enfance, Jeunesse, Education, Sport, Culture, Vie Associative, Prévention et Insertion» et «Finances, Ressources Humaines, Administration Générale» après en avoir délibéré,

➤ APPROUVE la présente proposition.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué Culture Communication

François MERSCH